



Mairie de Sorède
Département des Pyrénées-Orientales
République Française

Sorède, le 27 mai 2025

Le Maire de Sorède

À

Monsieur le Président
De la Communauté de Communes
Albères Côte Vermeille Illibérès
3 Impasse de Charlemagne
66704 ARGELES-SUR-MER

Objet : Fonds de concours 2025 – Réfection de la rue du Moulin Cassanyes

Affaire suivie par Mme Muriel BAISSSET sg@mairie-sorede.fr
P.J. Délibération et plan de financement prévisionnel

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la délibération n°7.5-25.51 du 13 mai 2025 demandant à la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès l'attribution du fonds de concours solidarité pour les travaux d'aménagement et de réfection de la rue du Moulin Cassanyes à Sorède, selon le plan de financement ci-joint).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Le Maire, Yves PORTEIX

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250718-DL2025-0156-DE
Date de télétransmission : 22/07/2025
Date de réception préfecture : 22/07/2025

Mairie de Sorède, rue de la Caserne, 66690 SORÈDE

Tél : 04 68 89 22 06 / contact@mairie-sorede.fr / www.mairie-sorede.fr /  Ville de Sorède /  [villedesorede](https://www.instagram.com/villedesorede)

TRAVAUX RUE DU MOULIN CASSANYES CHAUSSEE ET CHEMINEMENT PIETON ET CYCLABLE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

1) Localisation de la rue du Moulin Cassanyes

2) Description de l'opération :

Dans le cadre de sa politique de rénovation des chaussées et sécurisation des circulations publiques, la commune envisage, à la suite des travaux de réfection des réseaux humides par la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris, et les travaux de mise en esthétique des réseaux secs par le SYDEEL66, de rénover la chaussée de la rue du Moulin Cassanyes et d'aménager une liaison de cheminement doux de la salle des fêtes vers les quartiers sud de Sorède.

3) Objectifs poursuivis globalement :

- Assurer la sécurité et le confort des usagers de la voie publique
- Favoriser les modes de déplacements actifs : marches et vélo
- Poursuivre le plan de déplacements doux en complétant les continuités de cheminement
- Favoriser aux activités favorables à une bonne santé physique et psychique.

4) Calendrier prévisionnel 1^{ère} tranche

Début des travaux : 26 mai 2025

Fin des travaux : 14 juillet 2025

5) Estimatif financier

Le montant global prévisionnel des travaux de la 1^{ère} tranche de l'écoparc sportif les Albères s'élève à 155 220.50 € dont 146 489 € €HT. La CC ACVI est sollicité, au titre du fonds de solidarité 2025, à hauteur de 35 500 € soit 23% du projet global.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
Fonds de concours 2025**

Travaux d'aménagement et de réfection de la Rue du Moulin Cassanyes à Sorède

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES		
NATURE	COUT EN € HT	FINANCEURS	EN €	TAUX EN %
Travaux	146 489.00 €	CCACVI Fds concours 2025	35 500.00 €	22.87 %
Maîtrise d'œuvre	7 150.00 €	COMMUNE	119	77.13 %
Levé topographique	1 581.50 €		720.50 €	
TOTAL	155 220.50 €	TOTAL	155 220.50 €	100%

Le Maire, Yves PORTEIX

**DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 13 MAI 2025
N°7.5- 25.51**

**OBJET : CCACVI – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE 2025 POUR LES
TRAVAUX DE LA RUE DU MOULIN CASSANYES**

Nombre de Membres : 23
Afférents au Conseil Municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 23
Date de la Convocation : 02.05.2025
Date d'affichage : 02.05.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Mardi 13 Mai 2025 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Yves PORTEIX, Maire

Présents : Yves PORTEIX, Mireille MESTRES, Frédérique MARESCASSIER, Cyril GASCHT, Jacques JUANOLA, Marie-José MARY, Brigitte BRIAND, Dominique TAQUET, Delphine COVILI, Benjamin CRISTINI, Marina PUJOL, Julien DAMONTE, Céline FIGUERAS, Jean Louis MATS, Yvette PERIOT, Béatrice DELAUNAY, Philippe GUIMEZANES.

Absents avec procuration : Hervé CADENE donne pouvoir à Cyril GASCHT ; Anne-Marie BRUNIE donne pouvoir Yves PORTEIX ; Jean-Marc RONFLARD donne pouvoir à Dominique TAQUET ; Xavier PENEAU donne pouvoir à Brigitte BRIAND ; Marc CHARTIER donne pouvoir à Mireille MESTRES, Bettina BAUER donne pouvoir à Frédérique MARESCASSIER.

Mme Mireille MESTRES est élue secrétaire de séance.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter le fonds de concours 2025 de la CCACVI, d'un montant de 35 500 €. Pour ce faire et conformément à la réglementation, le versement de fonds de concours est soumis à plusieurs critères :

- Il doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation d'un équipement,
- Son montant ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,
- Il doit donner lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du conseil communautaire et du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'affecter le fonds de concours 2025 de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés, pour un montant de 35 500 € sur les travaux d'aménagement de réfection de la rue du Moulin Cassanyes ;

- Mandate M. le Maire pour communiquer le plan de financement à la CCACVI et pour signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait à SOREDE le 16 Mai 2025



Le Maire,

Yves PORTEIX

Délibération affichée du 2/06/2025
AU

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Montpellier peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit : - à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ; - deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquiescer la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635 bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

**RTI**

Nouvelle Roussillon Topo Ingenierie

DEVIS N°25074

Mairie de Sorède
rue de la Caserne
66690 SOREDE

Commune : SOREDE**Désignation :** Mission Partielle de Maîtrise d'œuvre pour la Réfection de la rue Moulin Cassanyes

Date du devis	07/05/2025
Validité du devis	30 jours
Date limite de retour signé	07/06/2025

N°	Désignation des missions		TOTAL
		Forfait HT De Rémunération	4 850,00 €
1	VISA : Délai 1 semaine	Forfait	1 000,00 €
2	DET : Suivant avancement des travaux	Forfait	2 850,00 €
3	AOR : Délai 1 semaine	Forfait	1 000,00 €

Montant H.T.	4 850,00 €
TVA 20%	970,00 €
Montant T.T.C	5 820,00 €

 **RTI**
Nouvelle Roussillon Topo Ingenierie
71 Route du Moulin d'Orles
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 66 57 72
secretariat@orange.fr
SIRET 982 545 253 000 14

Bon pour execution



BET N.R.T.I

SAS au capital de 1 000€ - APE 7112B - N° TVA intra: FR62 982545253 FR-RCS PERPIGNAN-SIRET 982 545 253 000 14
71 route du moulin d'Orles - 66000 PERPIGNAN-Tél : 04.68.66.57.72 Courriel: secretariat.nrti@rtigroupe.fr



ANNEXE – CONTENU DES ELEMENTS DE MISSION

VISA

OBJET

- Examen de la conformité au projet des études d'exécution et synthèse faites éventuellement par le ou les entrepreneurs.

RENDUS

- Visa des études d'exécution,
- Participation aux réunions de la cellule de synthèse.

DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

OBJET

- S'assurer que les documents qui doivent être produits par l'entrepreneur, en application du contrat de travaux ainsi que l'exécution des travaux sont conformes au dit contrat,
- S'assurer que les documents d'exécution ainsi que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études effectuées.

RENDUS

- Délivrer tous ordres de service,
- Etablir tous procès-verbaux,
- Procéder aux constats contradictoires,
- Organiser et diriger les réunions de chantier,
- Vérifier les projets de décomptes mensuels,
- Etablir les états d'acomptes,
- Vérifier le projet de décompte final,
- Etablir le décompte général.

ASSISTANCE OPERATIONS DE RECEPTION

OBJET

- Organiser les opérations préalables à la réception des travaux,
- Assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux et durant la période de garantie de parfait achèvement.
-

RENDUS

- P.V. de réception,
- Dossier des ouvrages exécutés nécessaires à leur exploitation,
- Procéder à l'examen des désordres signalés par le Maître de l'Ouvrage.

**RTI**

Nouvelle Roussillon Topo Ingenierie

DEVIS N°24184

Mairie de Sorède
Rue de la Caserne
66690 Sorède

Commune: SOREDE

Désignation: Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réfection de la rue Moulin Cassagnes et de la Rue St-Jacques

Date du devis 24/09/2024

Validité du devis 30 jours

Date limite de retour signé 24/10/2024

Désignation des missions	U	Q	P.U.	Total H.T
Objet : * Visite des lieux, * Analyse du site, * Analyse des besoins, * Proposition de solutions techniques d'aménagement, * Estimation du coût des travaux.				
Rendu : * Plans techniques avec épure, * Coupes transversales, * Estimation des travaux. * Mémoire explicatif	F	1	2 300,00 €	2 300,00 €
NB : Plan topographique du site dans l'emprise nécessaire pour l'étude sera fourni par le Commune				

Montant H.T 2 300,00 €

TVA 20% 460,00 €

Montant T.T.C 2 760,00 €

RTI
Nouvelle Roussillon Topo Ingenierie
71 Route du Moulin d'Orles
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 66 57 72
rti.secretaire@orange.fr
SIREN 811 617 253 8744 - TVA n° : FR2009245425

BET N.R.T.I

SAS au capital de 1 000€ -APE 7112B-SIRET 982 545 253 000 14

71 route du moulin d'Orles - 66000 PERPIGNAN-Tél : 04.68.66.57.72 Courriel: secretariat.nrti@rtigroupe.fr



Mairie de SOREDE
Rue de la Caserne
66690 SOREDE

Nous contacter :

AGT, 1 rue des Verdiers
66700 ARGELÈS-SUR-MER
Tél.:04 68 81 52 54
argeles@agt-amenagement.fr

Nos réf : TMP25016773

Vos réf :

OBJET : RELEVÉ DE LA RUE DU MOULIN CASSANYES A SOREDE SUR 310 m ENVIRON

Dossier suivi par : Christophe ANNYCKE

Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
Droits fixes	99,00	1	99,00
Relevé des lieux			
- Intervention sur site			
- Recherche de points de calage			
- Rattachement Lambert 93 et NGF	690,00	1	690,00
Etablissement du plan topographique	490,00	1,25	612,50
Etablissement du profil en long	90,00	2	180,00

Christophe ANNYCKE
Géomètre-Expert DPLG



TOTAL HT :	1 581,50 €
TOTAL TVA - 20,00% :	316,30 €
TOTAL TTC :	1 897,80 €

Condition d'acceptation du DEVIS :

(mention manuscrite "bon pour exécution des travaux")

LE(s) CLIENT(e)(s), le,

Expiration : 20/07/2025

RAPPEL DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
PAS D'ESCOMPTÉ POUR PAIEMENT ANTICIPE
FACTURE PAYABLE À RÉCEPTION

66 – PRADES / PERPIGNAN / ARGELES sur MER / CERET / RIVESALTES / FONT ROMEU / SAILLAGOUSE

83 – HYERES

AGT – 74 av. du Général de Gaulle 66500 PRADES / 04 68 05 20 10 / contact@agt-amenagement.fr / agt-amenagement.fr

LES BILLETS A ORDRE NE SONT PAS ACCEPTEES
TAUX DE PENALITE APRES CETTE DATE : 3 FOIS LE TAUX LEGAL
INDEMNITE FORFAITAIRE 40€ POUR FRAIS DE RECouvreMENT EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT

Domiciliation bancaire : S.E.L.A.R.L. AGT – CA de PRADES
IBAN : FR76 1710 6000 0619 0195 8000 086 – BIC : AGRIFRPP 871 –
N° SIRET : 45139088400018 – TVA n° FR90451390884 – RCS PERPIGNAN 451 390 884

66 – PRADES / PERPIGNAN / ARGELES sur MER / CERET / RIVESALTES / FONT ROMEU / SAILLAGOUSE

83 – HYERES

AGT – 74 av. du Général de Gaulle 66500 PRADES / 04 68 05 20 10 / contact@agt-amenagement.fr / agt-amenagement.fr



BON DE COMMANDE N°2
Rue du Moulin Cassanyes

N° Prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire HT	Qté	Total HT
TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER					
3	Installation de chantiers pour chantiers >50000	for	1 000,00	1,00	1 000,00
4	Signalisation de circulation de chantier	j	50,00	35,00	1 750,00
6	Signalisation de circulation alternée par feux tricolores	j	60,00	35,00	2 100,00
7	Mise en place de dispositif de sécurité	for	100,00	1,00	100,00
9	DOE et plans de recolements conformes au cahier des charges de la CCACVI	for	1 000,00	1,00	1 000,00
TERRASSEMENTS					
19	Déblais en terrain compact	m³	26,00	565,00	14 690,00
23	Compactage du fond de forme	m²	1,50	2195,00	3 292,50
RESEAUX ASSAINISSEMENT PLUVIAL					
30	Terrassement tranchées en agglomération	m3	10,00	170,00	1 700,00
31	Plus value pour le logement de canalisation ou câble existant	ml	2,00	90,00	180,00
34	Evacuation et mise en décharge sur un site	m3	15,00	170,00	2 550,00
37.1	Béton 135A diam. 300	ml	60,00	90,00	5 400,00
42.1	Confection d'un regard de visite 1 Ø 800 sur drain	u	900,00	4,00	3 600,00
42.5	Tampon fonte serie lourde pour chaussée	u	200,00	4,00	800,00
43.4	Grille plate ou concave serie lourde 600 x 600	u	700,00	3,00	2 100,00
65	Pour une levée pour plus de 50 ml	ml	6,00	90,00	540,00
66	Réalisation d'essai de compactage par pénétromètre	u	45,00	2,00	90,00
CONSTRUCTION DE CHAUSSEES ET TROTTOIRS					
67	Démolition de corps de chaussées et trottoirs mécaniquement	m²	7,50	2195,00	16 462,50
83	GNT 0/20	m³	33,00	400,00	13 200,00
98	Béton désactivé	m²	46,00	568,00	26 128,00
102	Béton bitumineux 0/6 mécaniquement	t	149,00	189,00	28 161,00
107	Béton bitumineux colorés 0/6 ou 0/10 (manuel)	t	290,00	6,00	1 740,00
126	Mise à niveau de regards	u	150,00	8,00	1 200,00
127	Mise à niveau de bouche à clef	u	50,00	18,00	900,00
MACONNERIE, BORDURES ET CANIVEAUX					
132	Démolition de bordures et caniveaux	ml	15,00	5,00	75,00
134.1	Bordures P1	ml	24,00	233,00	5 592,00
Signalisation horizontale et verticale					
233	Traçage d'emplacements de stationnement en peinture blanche	ml	1,10	80,00	88,00
236	Traçage de ligne "Stop"	m2	8,00	15,00	120,00
240	Traçage de fléchage directionnel pour parking	u	12,50	10,00	125,00
244	Fourniture et pose d'un ensemble mât et panneau de police	u	200,00	8,00	1 600,00
MOBILIER URBAIN					
249	Fourniture et pose de barrière en bois double lisses hauteur hors sol = 1,50m poteau Ø14cm lisse Ø8cm	ml	55,00	171,00	9 405,00
TOTAL HT :					146 489,00
TVA 20 % :					29 297,80
TOTAL TTC :					175 786,80

Délai de réalisation prévu : **1,5 mois**

Bon pour commande le : **15 mai 2025**

Le représentant du Maître d'Ouvrage



Accepté le :

Le représentant du groupement